

Boigny-sur-Bionne \ Bou \ La Chapelle-Saint-Mesmin \ Chanteau \ Chécy \
Combleux \ Fleury-les-Aubrais \ Ingré \ Mardié \ Marigny-les-Usages \
Olivet \ Orléans \ Ormes \ Saint-Cyr-en-Val \ Saint-Denis-en-Val \
Saint-Hilaire-Saint-Mesmin \ Saint-Jean-de-Braye \ Saint-Jean-de-la-Ruelle \
Saint-Jean-le-Blanc \ Saint-Pryvé-Saint-Mesmin \ Saran \ Semoy \

LA LETTRE
D'INFORMATION
D'ORLÉANS
FÉVRIER 2019 MÉTROPOLE

m Orléans Métropole

www.orleans-metropole.fr



ÉDITO

OLIVIER CARRÉ, président d'Orléans Métropole

Parmi les actions phares inscrites au budget de la Métropole en 2019 figure le développement de l'enseignement supérieur. Il doit, dans l'Orléanais, être une priorité pour permettre à nos jeunes de se former dans des écoles complémentaires de l'offre universitaire existante et à nos entreprises de recruter les talents dont elles ont besoin et qu'elles ne trouvent pas aujourd'hui.

Cet élément participe de l'attractivité et du dynamisme de notre métropole, et contribuera à la hisser parmi les 15 territoires qui comptent en France dans les 10 ans qui viennent. Orléans dispose déjà d'une université de grande qualité comme en témoigne sa présence au classement international de Shanghai. Il manque, cependant, des écoles d'ingénieurs et de management. Fort de ce constat, partagé par tous depuis de longues années, j'ai fait le choix avec mes équipes de lancer, en 2018, un appel à manifestation d'intérêt pour enrichir notre offre d'enseignement supérieur. Nous avons eu de très belles propositions et aujourd'hui, nous confirmons l'arrivée de trois grandes écoles, à savoir l'École Spéciale des Travaux Publics (ESTP), l'Institut Supérieur de Commerce Paris (ISC) et AgroParisTech.

Dès septembre 2019, l'ISC ouvrira une première promotion dans ses locaux situés dans l'ancien collège Anatole-Bailly qui retrouve ainsi sa vocation originelle. Puis, ce sera au tour des deux autres écoles d'ouvrir grand leurs portes aux jeunes de l'Orléanais à la rentrée 2020. C'est un élément important pour les familles de notre territoire qui pourront plus facilement avoir accès à ces grandes écoles, au regard des coûts qu'elles auraient dû supporter à Paris.

Avec le transfert de la fac sur le site Porte Madeleine que nous appelons de nos vœux et pour lequel nous travaillons sans relâche avec l'université, ce seront près de 4 000 étudiants qui viendront en centre-ville. AgroParisTech, ainsi qu'une nouvelle unité de formation aux objets connectés qui s'installe à la rentrée 2019 à Polytech, viendront quant à elles renforcer le pôle universitaire de La Source. Orléans Métropole se doit de préparer l'avenir des jeunes et accompagner la croissance des entreprises. C'est essentiel pour notre territoire et pour nos familles.



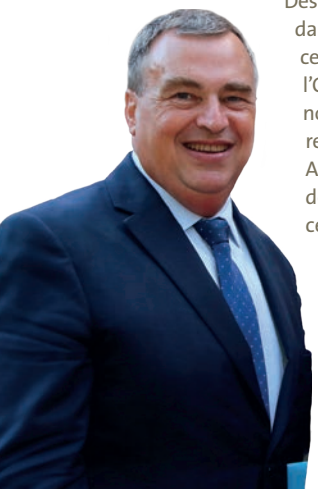
L'ISC Paris en 2019, puis l'ESTP Paris et AgroParisTech en 2020. L'offre d'enseignement supérieur entre, à Orléans et sa métropole, dans une dynamique nouvelle, complétée par l'installation de la faculté de Droit-Economie-Gestion, sur le site Porte Madeleine.

2 ———
FINANCES
Le budget 2019 d'Orléans Métropole

3 ———
ENSEIGNEMENT
Trois grandes écoles choisissent Orléans

4 ———
ENVIRONNEMENT
Label éco pour nos réseaux de chaleur

ORLÉANS
MÉTROPOLE



Un budget qui affirme l'ambition métropolitaine

FINANCES

Orléans Métropole vient de voter son budget pour 2019, 578 millions d'euros au service du développement et de la compétitivité du territoire, avec trois orientations majeures : l'accompagnement de l'enseignement supérieur, le démarrage de CO'Met et le déploiement du transport public urbain décarboné.

2019 annonce la couleur : affirmer l'ambition métropolitaine en s'appuyant sur un socle budgétaire sain et bâti dans la durée. « Sans hausse de la fiscalité, rappelle Michel Martin, vice-président d'Orléans Métropole, en charge des Finances, et en maîtrisant les dépenses de fonctionnement », dans le respect de la contractualisation financière avec l'État qui plafonne leur évolution à 1,2%. L'équation n'est pas simple, mais les pistes sont bien identifiées. « En plus des bus qui démarrent à l'heure et de l'eau qui coule dans les tuyaux, il faut développer les projets qui permettent à la Métropole d'être attractive et de se développer », insiste Olivier Carré, maire d'Orléans et président d'Orléans Métropole.

Le budget 2019 s'élève à 578 M€, dont 431 consacrés aux projets et actions. **La mobilité et les transports** représentent la part la plus importante : 138,1 M€, suivis de **la gestion des déchets et de**

l'espace public (voirie, espaces verts, propreté) : 102,1 M€, de tout ce qui participe de **l'attractivité du territoire** (enseignement supérieur, aménagement économique, tourisme, etc.) : 67,9 M€, et du **développement durable** (assainissement, eau, environnement) : 57,7 M€. Pour financer ces projets et actions, 96 M€ proviennent des tarifications diverses (ce que nous payons pour l'eau, l'assainissement, les transports, etc.), 58 M€ des impôts, 35 M€ des subventions reçues et 79 M€ de dotations de l'État. Auxquels s'ajoutent – ce n'est pas négligeable – les 142 M€ payés par les entreprises, partenaires majeurs du développement et du rayonnement de la Métropole.

CO'MET, OUTIL DE CROISSANCE

CO'Met, projet phare du territoire réunissant une salle de sports, un palais des congrès et un parc des expos à proximité du Zénith d'Orléans, sera d'ailleurs l'un des outils de cette croissance ces

prochaines années. Il contribuera à faire de l'Orléanais un territoire capable d'accueillir les grands événements nationaux pour lesquels elle est régulièrement sollicitée. D'autres grands projets y concourent, comme Interives ou le futur Parc de Loire.

COUP DE POUCE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

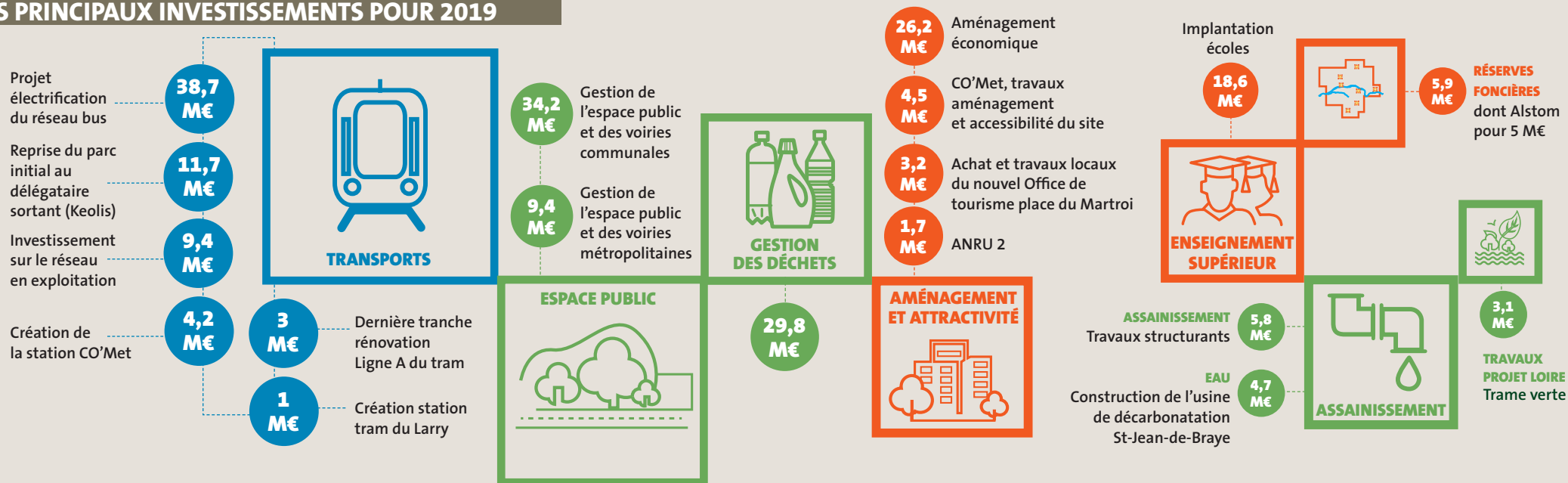
Dans le même ordre d'idée, « il faut aider l'enseignement supérieur, constate Olivier Carré, pour qu'Orléans ait une offre de formations élargie dans les domaines correspondant à la demande des entreprises locales » comme la cosmétique, l'environnement, la recherche, les travaux publics et le bâtiment. Trois grandes écoles, publiques et privées, viennent d'annoncer leur arrivée : ISC Paris en 2019, puis AgroParis Tech et ESTP en 2020 (lire p. 4). Orléans Métropole va les y aider, à hauteur de 20 M€ qui seront investis notamment dans la réhabilitation de l'ancien collège Anatole-Bailly, rue Jeanne-d'Arc. « Parallèlement, le site Porte Madeleine est un projet public universitaire magnifique que nous poursuivons », ajoute Olivier Carré.

TRANSPORT PROPRE POUR TOUS, ET À LA DEMANDE

Moins de CO₂, moins de bruit et plus de service à la demande : Orléans Métropole veut profiter des innovations technologiques pour rendre ses déplacements propres et adaptés aux besoins de mobilité de chacun. Comment ? Près de 40 M€ sont inscrits au budget 2019 pour construire les sites de recharge dont les bus électriques auront bientôt besoin. « L'objectif est de passer au tout électrique dans les prochaines années, mais aussi et surtout de développer le transport à la demande dans les zones peu denses », explique Olivier Carré. ■

STÉPHANE DE LAAGE

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS POUR 2019



3 grandes écoles choisissent Orléans

L'ISC Paris en 2019, puis l'ESTP Paris et AgroParisTech en 2020. L'offre d'enseignement supérieur entre à Orléans dans une dynamique nouvelle, complétée par l'installation de la faculté DEG sur le site Porte Madeleine.

C'est une chance pour les jeunes de l'Orléanais et leurs familles, et une opportunité pour la région Centre-Val de Loire de diversifier et de muscler l'offre de formations en enseignement supérieur.» Lundi 17 décembre, Orléans Métropole, représentée par son président, Olivier Carré, a signé un protocole d'entente avec les trois grandes écoles retenues à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt lancé en janvier dernier.

L'ISC Paris business school sera la première à ouvrir en octobre 2019, dans les locaux de l'ancien collège Anatole-Bailly (6 500 m²) acquis et aménagés par Orléans Métropole. Créée en 1962 à Paris, l'école de commerce et de management compte accueillir une première promotion d'une trentaine d'élèves, niveau 1^{re} année, dans des formations répondant aux besoins en recrutement de cadres sur le territoire orléanais, en particulier dans les secteurs bancaire, assurance, logistique et expertise comptable. Les inscriptions au concours d'entrée sont d'ores et déjà ouvertes.

L'ESTP PARIS ET AGROPARISTECH EN 2020

À la rentrée 2020, l'ESTP Paris, qui forme les ingénieurs en travaux publics, rejoindra à son tour le site de l'ancien collège Anatole-Bailly. L'école table sur une première promotion de 36 élèves, avec une projection de 300 étudiants en 2027. Enfin, AgroParisTech, école européenne d'ingénieurs et de managers dans le domaine

du vivant et de l'environnement, s'installera sur le campus de La Source, en septembre 2020. L'établissement, 19^e dans le classement de Shanghai catégorie « agricultural sciences », entend se placer au plus près des tissus industriels locaux, en lien avec le pôle de compétitivité Cosmetic Valley dont il est membre. Sa première promotion orléanaise vise la trentaine d'étudiants, formés par apprentissage ou par la recherche. AgroParisTech travaillera également avec l'université d'Orléans pour contribuer aux masters existants et co-construire ses formations.

« L'arrivée de ces trois grandes écoles, complétée par l'installation de la faculté de droit-économie-gestion sur le site Porte Madeleine, vont changer le visage de l'enseignement supérieur d'Orléans, observe Olivier Carré. Cela participe d'une dynamique globale, qui permettra à notre territoire de figurer parmi les 15 qui comptent en France. » ■



Un institut Confucius sur le campus

C'est officiel, Orléans accueillera l'année prochaine sur son campus le premier institut Confucius de la région Centre-Val de Loire. Sa création, soutenue notamment par Orléans Métropole, repose sur le partenariat signé en décembre dernier par Ary Bruand, président de l'Université d'Orléans, et son homologue Yi Hong, *Secretary of the CPC Committee of Central South University*. Il vise à renforcer l'apprentissage de la culture, de la langue et de la civilisation chinoise et à intensifier les échanges et collaborations.



ISC PARIS
CAMPUS ORLÉANS



Trouver sa voie...

De nombreux établissements organisent prochainement leurs portes ouvertes. À l'agenda :

- **École supérieure d'art et de design**, 14 rue Dupanloup (Orléans) : le 1^{er} février, de 12h à 20h, et le 2 février, de 10h à 19h
- **Université d'Orléans** : le 2 mars, de 9h à 17h30
- **Centre de formations des apprentis Orléans Métropole** : les mercredi 13 mars, de 13h30 à 17h30, et samedi 16 mars, de 9h à 13h. Autres sessions programmées les 25 mai et 4 septembre



© JEAN PUYO

Label éco pour nos réseaux de chaleur

Orléans Métropole vient d'être récompensée du label éco-réseau de chaleur. Ses trois réseaux SOCOS (société de chauffage d'Orléans La Source), SODC (société orléanaise de distribution de chaleur) et SOFLEC (société fleurysoise de chauffage) se distinguent dans plusieurs critères, la performance environnementale, les tarifs pratiqués compétitifs comparés aux autres solutions (gaz, pompe à chaleur, etc.) et l'existence d'une instance d'échanges avec les abonnés et les usagers (commission consultative des services publics locaux).

Gérés par des concessionnaires dans le cadre de délégation de service public, ces réseaux fournissent le chauffage (air et eau sanitaire) à l'équivalent de 20000 logements sur Orléans et Fleury-les-Aubrais. Ils ont investi près de 100 millions d'euros, entre 2012 et 2015, pour mettre en place des unités de production à partir de bois, une énergie renouvelable et plus économique. ■



Le 4 décembre dernier, François de Rugy, ministre de la Transition écologique et solidaire, a remis le label éco-réseau de chaleur à Stéphanie Anton, conseillère métropolitaine.

Jeudi 31 janvier 2018, à 18h, à l'Hôtel de Ville d'Orléans

SCOT-PDU : ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

En cours de révision, le Schéma de cohérence territoriale (qui croise l'ensemble des politiques en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage) et le Plan de déplacements urbains (qui pose l'organisation du transport des personnes et des marchandises, la circulation et le stationnement) font l'objet d'une enquête publique unique, jusqu'au 12 février. Des permanences seront mises en place dans toutes les communes et au siège d'Orléans Métropole (espace Saint-Marc).

>>> Plus d'info sur orleans-metropole.fr

NOUVELLES COMPÉTENCES POUR LA MÉTROPOLE

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Orléans Métropole est en charge de trois nouvelles compétences dans le domaine social : le Fonds solidarité logement (FSL), le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) et la prévention spécialisée, à l'échelle des 22 communes. Ces compétences sont transférées par le Département vers la Métropole dans le cadre d'une convention signée le 20 décembre dernier par Marc Gaudet, président du conseil départemental du Loiret, et Olivier Carré, président d'Orléans Métropole. Ce changement doit être transparent pour les usagers et bénéficiaires. Il induit, du côté des services qui assurent l'accompagnement et mettent en place les aides, le transfert de quatre agents du Département à la Métropole, ainsi que le versement annuel d'une dotation de compensation de 1 M€ à la Métropole.



AUTOROUTE

A10 : votre avis sur le projet de diffuseur Saran-Gidy



Ce projet se situe entre l'échangeur d'Orléans-Nord et les aires de services d'Orléans-Saran et d'Orléans-Gidy et vise à faciliter la desserte des zones d'activité au nord d'Orléans, notamment Pôle 45, ainsi que les conditions de circulation au nord-ouest de la métropole. Le trafic quotidien estimé oscille entre 10000 et 15000 voitures à la mise en service du diffuseur de Saran-Gidy.

Durant la concertation, le public dispose de différents moyens pour s'exprimer :

>>> www.a10-diffuseur-sarangidy.fr (rubrique « Je m'exprime »).

>>> Exposition permanente visible notamment à la mairie de Saran (permanence de Vinci Autoroutes le 26 janvier, de 9h à 12h), à l'espace Saint-Marc, au Conseil départemental du Loiret, à l'espace clients Vinci Autoroutes d'Orléans (péage Orléans Centre) ainsi que sur les aires de services d'Orléans-Saran (sens Paris-Orléans) et Orléans-Gidy (sens Orléans-Paris).

Les questions et contributions formulées par le public ainsi que les réponses apportées par Vinci Autoroutes seront présentées dans le bilan de la concertation, arrêté par le Préfet du Loiret au printemps 2019. ■

Du mardi 15 janvier au vendredi 15 février 2019, le projet de diffuseur de Saran-Gidy, sur l'A10 au nord d'Orléans, fait l'objet d'une concertation publique réglementaire. Elle est menée sous l'égide du Préfet du Loiret, en lien avec Orléans Métropole et le Conseil départemental du Loiret, financeurs de l'opération (autour de 35 M€ HT) avec Vinci Autoroutes.